

1- Indicateur d'écart de rémunération - 2021

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Ne renseigner les salaires moyens que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Catégories de postes équivalents :

3 CSP

Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé :

2%

Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5 % (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2 %. Remplacer 5 % par 2 % si vous êtes dans ce cas.

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=où, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
ouvriers	moins de 30 ans							0	0	0,00%
	30 à 39 ans							0	0	0,00%
	40 à 49 ans							0	0	0,00%
	50 ans et plus							0	0	0,00%
employés	moins de 30 ans		6 058			1	3	0	0	0,00%
	30 à 39 ans						1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans							0	0	0,00%
	50 ans et plus		31 850				2	0	0	0,00%
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	22 261				4		0	0	0,00%
	30 à 39 ans	29 627				2	1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	28 381				7	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	32 553	23 119	-40,8%	-38,8%	18	3	1	21	-38,81%
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans							0	0	0,00%
	30 à 39 ans	66 713				2	1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	55 996				2	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	62 279				4	1	0	0	0,00%
ensemble des salariés		35 686	10 802	-230,4%		54			21	-38,8%

Pour des catégories de postes équivalents plus fines que les 4 CSP, dupliquer et insérer les lignes 12 à 15 après la ligne 19 autant de fois que nécessaire et modifier les intitulés de catégories d

indicateur calculable (1=où, 0=non) :

0

Les effectifs valides représentent moins de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

INCALCULABLE